

Rapport Guedj, Lutter contre l'isolement des personnes âgées et fragiles isolées en période de confinement, 5 avril 2020

05/04/2020

Par lettre de mission du 24 mars 2020, Olivier Véran a confié à Jérôme Guedj la mission "d'identifier les leviers qui sont aujourd'hui à la main des pouvoirs publics, des acteurs de terrain et de la société civile pour combattre l'isolement des aînés, pour le temps de crise mais aussi pour la période qui suivra". Ce rapport constitue la première étape de la mission. Le rapport formule des recommandations et présente différentes orientations : "Toujours partir des besoins des personnes âgées : entendre les attentes, les inquiétudes et les espoirs dans cette situation exceptionnelle" ; "Permettre la poursuite de l'activité professionnelle des intervenants à domicile et en établissement est une condition essentielle du maintien du lien social avec les personnes isolées et fragiles" ; "Mettre en place des gestes bienveillants : le lien social de proximité, c'est la mobilisation de chacun à titre individuel, avec ses proches, ses voisins et dans les associations locales et nationales" ; "Soutenir et accompagner les aidants" ; "Mettre en place un numéro vert national pour écouter, soutenir psychologiquement et orienter les personnes âgées et fragiles isolées" ; "Chercher des solutions pour rompre l'isolement en Ehpad et en service à domicile en période de confinement" ; "Diffuser les solutions des acteurs économiques et de la filière Silver Eco pour le maintien du lien social" ; "Trouver des outils pour la création et le fonctionnement d'une cellule de coopération "lutte contre l'isolement" au niveau local" ; "Mettre en oeuvre un plan d'action territorial reposant sur les 10 besoins essentiels de nos aînés" ; et enfin "Créer un site internet national pour recenser, partager les besoins, les bonnes pratiques, les informations et les ressources sur la lutte contre l'isolement".